



● Le mot du maire

Chers Michelois, chers Tharonnais,

Le mois de janvier se termine avec en rétrospective le retour des cérémonies de vœux en présentiel. Quel plaisir de vous avoir retrouvés nombreux pour ce temps d'échange tant apprécié par les élus et moi-même ! Joël Guerriau, sénateur de Loire-Atlantique, Yannick Hauray, député de notre circonscription, nos conseillers départementaux, Christiane Van Goethen et Pierre Martin, Jean-Michel Brard, président de Pornic Agglo Pays de Retz ainsi que maires et élus de notre agglomération nous ont fait l'honneur de leur présence.

Cette cérémonie m'a permis de révéler les orientations stratégiques du plan guide qui ont été retenues pour les années 2023-2026 ainsi que les projets majeurs autour des thématiques de l'enfance, du monde associatif et du volet sécurité routière.

Ces choix stratégiques sont pris de façon éclairée, avec pour objectif de limiter les travaux au sein d'un même secteur de la commune, en concertation avec les opérateurs (électricité, eau, fibre...) et collectivités en charge des réseaux (Pornic Agglo Pays de Retz, TE44, département...), ainsi que de coordonner les continuités de services publics dont dépend chaque projet. Pour exemple, lors des travaux au restaurant scolaire qui débiteront en fin d'année 2023, les 380 pensionnaires seront accueillis à la salle Beauséjour.

Le dossier du mois vous dévoile les principaux projets pour cette année. Bien évidemment, nous reviendrons sur l'actualité chaque mois de façon plus détaillée.

Vous n'êtes pas sans ignorer les difficultés d'obtention de titres d'identité, et vous y êtes peut-être directement confronté. Nous avons décidé d'ouvrir ce service dans le premier semestre 2023. Outre les problématiques de création d'un bureau, du recrutement et de la formation d'un nouvel agent, la date d'ouverture de ce service n'est pas encore fixée.

Nous reviendrons vers vous dès que cela sera le cas. Il n'est donc pas utile de contacter l'accueil de la mairie pour le moment.

Bien à vous.

Éloïse BOURREAU-GOBIN
Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● Sommaire

Le mot du maire	p.1
Valorisation de l'environnement et du patrimoine	p.2
Vie locale et économique	p.2
Sécurité, vie associative et sportive	p.3
Pornic Agglo Pays de Retz	p.3
Dossier du mois	pp.4-5
Urbanisme et démocratie participative	p.6
Enfance, jeunesse et solidarité	p.6
Parole de la minorité	p.6
Vie municipale	p.7
Rayonnement touristique et développement culturel	pp.7-8
Vie associative	p.8

● État civil

Naissances

Naël DURAND, le 7 décembre

Marius GOUARD, le 11 décembre

Nalya THABARD, le 17 décembre

Décès

Victor GAUTIER, le 7 janvier, 89 ans

Patrick NEVEU, le 8 janvier, 66 ans

André PERRIN, le 10 janvier, 77 ans

Serge BOUSSEAU, le 18 janvier, 92 ans

● Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine

Adjointe : *Françoise COUILLEAU*

UN SUCCÈS POUR L'ANIMATION DÉDIÉE AUX OISEAUX

L'association Hironnelle, en partenariat avec la Mairie, organisait le samedi 21 janvier une animation dédiée aux oiseaux. Les participants ont pu apprécier l'exposé sur le comptage et la reconnaissance des oiseaux. L'atelier de fabrication des mangeoires a également reçu un bel accueil, et les participants étaient très heureux de pouvoir les remporter chez eux. Au total, plus de 15 personnes ont découvert cette nouvelle animation sur la commune.



DES LARMES DE SIRÈNE SUR NOTRE LITTORAL



Des petites billes de plastique appelées aussi « larmes de sirène » ont envahi notre littoral fin janvier. La municipalité de Saint-Michel-Chef-Chef a porté plainte contre X pour pollution, comme l'ont fait aussi la Région Pays de la Loire et certaines communes voisines, et suit attentivement l'évolution de ce phénomène en collaboration avec la Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Avec le temps, ces pellets se dégradent dans l'air et dans l'eau et sont ingérées par la faune marine. Cette pollution « est un véritable désastre pour la biodiversité », comme l'a souligné M. Joël Guerriau, sénateur de Loire-Atlantique, lors des questions au Gouvernement au Sénat le 18 janvier. Contre ce fléau, les réponses devront être traitées également à l'international.

DU NOUVEAU AU JARDIN DU PORT

Si les plantations au jardin du port sont prévues pour le mois de mars, le semis des pelouses et la préparation de la pose des banquettes sur cette zone se fera en amont. Mais vous pouvez d'ores et déjà profiter des trois panneaux ludiques qui ont été installés tout récemment : un labyrinthe, un boulier et un memory défieront les capacités des plus jeunes ! Une table-banc ludique a également pris place dans cet espace : vous pouvez y jouer aux échecs, aux petits chevaux, aux dames ou au backgammon. Pensez bien à apporter vos pions et vos dés : quoi de plus agréable qu'une partie de jeux face à la mer ?



PAS DE REPOS POUR LE SQUARE DU MAIL



Les travaux se poursuivent au square du Mail. La découpe des terrains de tennis et des poteaux a commencé. Afin de limiter au maximum les nuisances, le concassage sera réalisé sur la base vie que le chantier a installée sur le parking du marché. Quant à la haie d'éléagnus, elle a été arrachée. Elle sera broyée puis réutilisée en paillis sur le futur aménagement. 185 arbustes seront plantés afin de lui succéder. D'autre part, dix arbres ont dû être coupés et seront remplacés par 16 différents pins et aulnes. L'arbre des naissances 2022 viendra les rejoindre au printemps.

● Vie locale et économique

Maire : *Éloïse BOURREAU-GOBIN*



PROJET DE MAISON PARAMÉDICALE : PREMIÈRE RÉUNION

Depuis plusieurs mois la commune est sollicitée par plusieurs praticiens paramédicaux qui souhaitent se regrouper afin de créer une maison paramédicale où exercer leur activité. Favorable à ce projet, la commune entend bien les soutenir. Ainsi, une première réunion d'information aura lieu le **mercredi 8 février à 19 h**, en salle du Conseil à la mairie. L'ensemble des praticiens médicaux et paramédicaux de la commune qui le souhaitent sont invités à y participer.

● Sécurité, vie associative et sportive

Adjoint : *Dimitri BENOÎT*

EEEEET BUT !

« Oh là, non mais vous avez vu ce lob ? » Faut-il y voir un effet de la Coupe du monde ? La commune souhaitait y proposer un équipement ludique en libre accès, et un babyfoot a pris place tout récemment devant l'entrée du Complexe de la Viauderie. Il sera installé à terme au cœur du futur City Park. Ainsi, à vous les parties déchaînées en attendant que commence votre cours de basket ou entre deux plantations au potager... N'oubliez pas votre petite balle en liège avant de venir au Complexe !



DÉMARCHAGE À DOMICILE OU TÉLÉPHONIQUE : VIGILANCE

Des particuliers nous ont signalé des démarcheurs très insistants lors de visites en porte-à-porte, proposant des tarifs très élevés et vous engageant à intervenir (et à régler, donc) au plus vite. N'hésitez pas à leur fermer votre porte et, le cas échéant, à effectuer un signalement auprès de la Police municipale.

D'autre part, certains commerçants se sont plaints de démarchage téléphonique de la part de sociétés qui interviendraient au nom de la commune et proposent une insertion dans le *Guide pratique* à des tarifs prohibitifs. Sachez qu'il s'agit de discours mensongers et que les prestataires de la Mairie doivent être en mesure de vous présenter une lettre d'accréditation. En cas de doute et avant de vous engager, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la Mairie pour vérification.

● Pornic Agglo Pays de Retz



LES CLÉS POUR UN JOB D'ÉTÉ

Destiné aux 16-25 ans, le salon Jobs d'été se tiendra cette année **mercredi 22 février** à Machecoul-Saint-Même et à Pornic. Coorganisé par l'Info Jeunes de Pornic Agglo Pays de Retz en partenariat entre autres avec la Mission locale du Pays de Retz, les agences Pôle emploi de Pornic et de Machecoul, Jobs d'été accompagne les jeunes dans leur recherche d'un emploi saisonnier, leur permet de rencontrer des employeurs, d'obtenir des informations et conseils : rédiger un CV, préparer un entretien, se loger, comment devenir sauveteur en mer ou animateur... De nombreux postes sont à pourvoir chaque été, venez les découvrir !

→ *Jobs d'été, mercredi 22 février, de 10h à 12h30 à Machecoul-Saint-Même et de 14h à 17h à Pornic. Retrouvez l'ensemble des offres d'emploi dès le 22 février sur www.jobsete-pornicagglo.fr.*

UN GUICHET POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous souhaitez entreprendre la rénovation énergétique de votre logement ou de votre entreprise ? Adressez-vous à la Plateforme territoriale de la Rénovation énergétique (PTRE). Mis en place par Pornic Agglo Pays de Retz et géré par Citémétrie, ce nouveau service public vise à améliorer les performances énergétiques des logements et des locaux du petit tertiaire (moins de 1000 m²).

Si vous êtes propriétaire, locataire ou gérant de TPE/PME, un conseiller vous accompagnera tout au long de votre projet, de sa définition à la réalisation des travaux, en passant par la recherche de financements ou d'artisans.

→ *Permanences au siège de Pornic Agglo Pays de Retz et à l'antenne de Sainte-Pazanne). Inscriptions auprès de Citémétrie au 02 55 44 02 95 (de 8h30 à 17h30) ou à l'adresse renovation.pornicagglo@citemetrie.fr. Plus d'infos sur www.pornicagglo.fr/accompagnement-a-la-renovation-des-logements/*



© Macrovector / Freepik

Maire: *Éloïse BOURREAU-GOBIN*



LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR 2023 ET LES ANNÉES À VENIR

Le travail engagé depuis 2020 a permis d'imprimer la marque de fabrique de la mandature et l'année 2023 verra la concrétisation d'un grand nombre de ses projets.

Comme vous le savez, l'année 2022 a été marquée par la crise post-covid et la guerre en Ukraine, qui ont entraîné une mutation des emplois et des difficultés de recrutement touchant aussi la fonction publique, des pénuries de certains matériaux (et des retards dans les chantiers), une inflation et une crise énergétique qui impactera la commune en 2023.

Sobriété et transition énergétiques

L'année 2023 s'inscrit donc sous le signe de la sobriété énergétique, avec des objectifs de réduction de nos consommations fixés à 10%. Afin d'y aider, un guide des bonnes pratiques a été déployé ces derniers jours dans les bâtiments communaux.

La transition énergétique est une évidence. L'éclairage public représente 38% de notre facture d'énergie. Nous allons donc de nouveau réduire l'éclairage dans les secteurs résidentiels (de 2 heures), tout en le maintenant dans les secteurs d'activité économique. Le chauffage sera limité à 19°C; les ampoules basculées en LED.

La ville effectue la transition de ses infrastructures et équipements: modernisation de l'éclairage public

et priorisation des bâtiments les plus énergivores.

Dans ce contexte, chacun doit faire au mieux pour appliquer les bonnes pratiques. Enfin, il existe des aides pour la rénovation énergétique des logements des particuliers (*lire aussi p.3*).

Repenser l'urbanisme

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 impactera fortement l'urbanisme. Le « Zéro artificialisation nette » amène une nouvelle vision de l'urbanisation: avec 50% de réduction de l'utilisation du foncier à l'horizon 2030, nous devons réfléchir à la ville que nous souhaitons pour demain, et c'est sans doute une urbanisation densifiée plutôt qu'étendue qui s'imposera.

Le contexte immobilier est de plus très tendu, avec peu de biens disponibles et à des prix élevés malgré une récente stabilisation, et il est difficile d'accueillir des jeunes actifs sur notre territoire, ce qui complexifie également la pérennité des emplois dans les entreprises.

Afin de mieux appréhender ces problématiques et d'accompagner l'évolution urbaine de notre commune dans un contexte toujours plus contraint, un comité d'élus et de citoyens a élaboré

Le site de Comberge accueillera à terme la Maison des associations.



une Charte de l'urbanisme. Présentée le 7 mars prochain, elle se donne pour objectif de guider les aménageurs et les particuliers vers une démarche vertueuse de l'urbanisation: qualité urbaine, environnementale, architecturale et diversification des programmes et des habitats.

Responsabilité face aux enjeux financiers

La commune n'a pas eu recours à l'emprunt depuis 2020. L'équipe municipale fait preuve d'ambition, de dynamisme et de responsabilité face aux enjeux financiers. Les projets les plus importants en matière de lien social et de renouvellement ne sont pas forcément les plus onéreux.

Pour l'année 2023, la commune n'augmentera pas ses taux d'imposition.

Les projets structurants

En avril 2022, la restitution publique du plan guide lancé en 2021 a recueilli l'assentiment général par la modernisation des espaces publics et la mise en valeur pertinente de nos équipements. Ce plan guide devient donc la feuille de route qui fixe nos objectifs **pour les 10 années à venir** avec une estimation de près de 7 millions d'euros, hors investissement bâtementaire. Inscrites dans la durée, ces actions redonneront éclat et modernité à notre ville. Issues des projets politiques de la mandature, elles seront déclinées dès 2023, selon les grands principes suivants:

- requalifier et valoriser les espaces publics, tout en conservant l'ambiance de Tharon;
- diversifier et dynamiser les commerces en complémentarité entre les deux bourgs;
- repositionner les équipements

LA POPULATION MICHELOISE EN QUELQUES CHIFFRES

Population : 5 385 au 1^{er} janvier 2023, soit +1,18%.

Population de + de 75 ans : 868 habitants, soit 16,2% de la population (585 en 2019).

Naissances : 52 (64 en 2021).

Mariages et PACS : 43.

Décès : 60.

Nombre d'élèves : 428 (433 pour septembre 2021).



Le démarrage des travaux du restaurant scolaire est prévu en 2023.
En bas, image-projet de la Place de la Duchesse-Anne dans sa configuration « jour de fête ».

publics pour améliorer leur visibilité et leur fonctionnalité : étendre le centre-bourg ;

- favoriser les déplacements doux ou déplacements décarbonés, la marche et le vélo pour se déplacer et relier les deux bourgs.

Le plan guide a mis en évidence les caractéristiques architecturale et paysagère de notre commune.

- **Les bourgs de Saint-Michel et Tharon** sont très identifiés mais complémentaires. Ils gagneront à être reliés notamment par des mobilités douces. Nous souhaitons y redévelopper du lien avec les habitants en nous appuyant sur nos commerces de proximité et en privilégiant les espaces piétons et cycles. Le Square de Jade et la Place de l'Église seront étudiés en ce sens.

- Nous conserverons **l'esprit paysager, apaisé et familial des voiries** créées lors de la construction de Tharon-plage. Les giratoires (places de l'Étoile et de la Concorde) seront redimensionnés et accorderont davantage d'espace aux piétons, cycles et commerçants. Le Square de Jade sera réhabilité pour un espace public plus grand, accueillant et rythmé par des animations.

- **L'Office de tourisme intercommunal** sera déplacé en lieu et place de l'actuelle Maison des associations, marquant ainsi notre entrée de ville touristique. Il sera idéalement couplé à un tiers-lieu d'artisans ou d'activités tournés vers le tourisme. Des échanges avec Pornic Agglo Pays de Retz sont en cours pour définir la temporalité de ce projet.

- **Le site de Comberge** accueillera la future Maison des associations, avec une mutualisation accrue des salles et la création de tennis couverts. Une concertation citoyenne sera dédiée dès le premier semestre à ce projet d'importance pour qu'il s'intègre dans

cet espace résidentiel. Vous serez bien sûr invités à y participer.

- L'arrière de la place du marché laissera place à un nouveau **pôle de services intergénérationnel** composé du multi-accueil « La Ronde des cubes » déjà existant, d'une résidence pour les seniors, d'une maison paramédicale et d'habitat à destination des jeunes actifs afin de leur permettre de débiter leur parcours résidentiel.

- La modernisation du centre-bourg débutera par le **réaménagement de la Place de la Duchesse-Anne** (ou Place de la Chapelle). Cet espace de 9000 m² comprendra des voies douces pour connecter les deux bourgs et des stationnements enherbés les jours de forte fréquentation du front de mer. Revégétalisée pour former un îlot de fraîcheur, la place sera un vrai lieu de vie qui pourra accueillir des manifestations.

Autres projets notables

Au-delà du plan guide, de nombreux autres projets mobilisent les élus sur les volets scolaire, associatif et sécuritaire.

- **Le restaurant scolaire** nécessite des travaux de remise aux normes et d'adaptation ; de nouveaux espaces éducatifs seront également créés. Ce projet aboutira en 2023 avec la phase de travaux. La subvention obtenue en

2019 pour ce projet est bien maintenue.

- Le projet de requalification et d'extension de la **zone artisanale de la Princetière** est en cours et les études se poursuivront en 2023.

- Créé en mars dernier, le **Comité de sécurité routière** rassemblant élus et habitants volontaires analyse et réfléchit notamment à un basculement en ville apaisée en « zone 30 », à l'implantation de zones de rencontre et à la sécurisation des voies. Une vélorue sera également en test au printemps.

- D'autre part, la municipalité s'est mise en relation avec les représentants du département pour **sécuriser les routes départementales en zone urbaine**. Les travaux en cours de finalisation route de l'Aubaudière et ceux prévus route de Saint-Père permettront de relier par cheminement doux le bourg de Saint-Michel à la partie rurale de la commune. Enfin, le troisième chantier ouvert en 2023 concernera la route de La Plaine, qui nécessite une sécurisation des accès riverains et des déplacements. Nous pensons particulièrement à nos jeunes qui se rendent à la Maison des jeunes à La Plaine.

- Nous nous étions engagés à **faciliter les démarches** à notre population. Face à la complexité d'obtention de titres d'identité dans le département, nous avons décidé d'ouvrir ce service à la population dès que possible en 2023, avec entre autres le recrutement d'un nouvel agent. Nous savons que ce nouveau service public de proximité est très attendu.

Enfin, une partie de ces projets se fera bien sûr en partenariat avec Pornic Agglo pays de Retz (enfance, Office du tourisme, assainissement...).



Jour de fête: **une grande place sans voiture, à l'ombre de la pinède.**

Urbanisme et démocratie participative

Adjoint : Rémy ROHRBACH

BUDGET PARTICIPATIF : VOTEZ JUSQU'AU 6 FÉVRIER !

Lancé lors de la soirée de Cérémonie des Vœux du 13 janvier, le vote des habitants pour les projets du budget participatif s'achèvera **le 6 février**, et les résultats seront connus dans les jours qui suivront.

Quatre projets vous ont été présentés : l'arbre fruitier en ville, des plateformes de baignade flottantes, des pergolas sur le front de mer et un circuit autour de l'étang des Gâtineaux.

Le détail des projets est consultable en mairie, sur notre site Internet à l'adresse www.stmichelchefchef.fr/budget-participatif (ou en flashant le QR code ci-dessous) ainsi que sur Cofonder.fr (<https://saint-michel-chef-chef.cofonder.fr>).

Votez pour le projet qui a votre préférence en mairie ainsi que sur Cofonder.fr !

Projet : L'arbre fruitier en ville



Quoi ? Planter des arbres fruitiers en ville
Porteur de projet : Coeur d'Orléans

Pourquoi ? Les arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers, figiers...) sont plus présents en ville que sur les forêts, mais ce sont souvent des variétés sélectionnées pour de multiples caractéristiques et leur capacité à fleurir abondamment, même en ville, sans faire de bruit.

De plus en plus, les collectivités prennent conscience des bénéfices que les arbres peuvent apporter au-delà de leur rôle ornemental.

Ces bénéfices sont nombreux :

- à l'amélioration de la qualité de l'air
- à l'absorption des polluants atmosphériques
- à la réduction des îlots de chaleur
- à la réduction des coûts d'énergie
- à une meilleure résilience de la ville

Combien ? Estimation 3000 TTC pour 20 arbres et autres, dépendant par un programme complet

Commentaire du collectif de suivi

A installer éventuellement en remplacement d'autres arbres suite à la sécheresse, futur suivi pour des équipes de bénévoles dédiées aux besoins, maintenance, arrosage, entretien, nettoyage, futur Square de laide, en concertation avec le service environnement/espaces verts

[@fondatfr](https://www.cofonder.fr) Budget participatif 2022

Projet : Plateformes de baignade flottantes



Quoi ? Installer des plateformes de baignades sur nos plages
Porteur de projet : Anne-Laure BOUTET

Pourquoi ? Préparer à tous une attraction ludique sur nos plages, sous la forme d'une plateforme de baignade flottante pouvant servir de lieu de détente, de baignade, de repos ou encore à l'écologie.

Combien ? Estimation : 3000 TTC (sans la réalisation et le pose du corps mort et sans pose de la plateforme) sur environ 10000 TTC sans pose pour 2 plateformes.

Commentaire du collectif de suivi

Le collectif propose d'installer une plateforme à Gâtineux et une plateforme à la Grande Plage de Thoiré, en prenant en compte les autres plages.

[@fondatfr](https://www.cofonder.fr) Budget participatif 2022

Projet : Pergolas sur le front de mer



Quoi ? Installer des pergolas Boulevard de l'Odéon
Porteur de projet : ANUJ

Pourquoi ? Installer des ombrières ou pergolas sur le boulevard de l'Odéon, au dessus des bancs pour rafraîchir et protéger les usagers et offrir un espace de détente à l'été.

Combien ? Estimation : Coût estimé pour 1 pergola (base comprise) 3000€ soit un coût total de 12000€ pour 4 pergolas.

Commentaire du collectif de suivi

L'investissement au dessus des bancs est plus judicieux à définir avec précision pour ne pas constituer de gêne visuelle pour les riverains, tout en permettant de rafraîchir les usagers. Attention à l'impact par rapport aux circulations. Envoyer le dossier à l'été.

[@fondatfr](https://www.cofonder.fr) Budget participatif 2022

Projet : Circuit autour de l'étang des Gâtineaux



Quoi ? Améliorer le circuit existant autour de l'étang afin de le rendre plus accessible.
Porteur de projet : Anne-Laure BOUTET

Pourquoi ? Un circuit de 5 km environ, sans piste de dévaloir et très peu de voies de circulation, mais il n'est pas accessible.

Il faut proposer un sentier agréable de 5 km pour les personnes qui recherchent un peu de fraîcheur et de calme.

Pour cela, il faut :

- Améliorer l'entretien du sentier existant
- Ajouter des bancs
- Ajouter des panneaux d'information
- Améliorer les conditions d'accès et de départ

Combien ? Estimation 10 000 TTC pour le balisage, la réalisation et l'installation de 10 panneaux

Commentaire du collectif de suivi

A réaliser en concertation avec le programme des territoires (Département) et le service environnement

[@fondatfr](https://www.cofonder.fr) Budget participatif 2022

Retrouvez toutes les infos sur le budget participatif en flashant le code ci-dessous.



Enfance, jeunesse et solidarité

Adjointe : Sandrine COLAS

CHANGEMENT D'ÉCHÉANCIER POUR VOS PRÉLÈVEMENTS

Attention, le calendrier des prélèvements des factures émises par la commune a changé, suite à une demande de la Trésorerie de Loire-Atlantique. Ainsi, pour prendre un exemple concret, la facture de la cantine du mois de janvier vous sera envoyée **au plus tard le 15 février**, et le prélèvement ne sera effectué que **le 8 mars**. Cela concerne toutes les facturations récurrentes émises par la municipalité (cantine, loyers...).

Parole à la minorité

Nous partageons nos commentaires et suggestions sur le Débat d'Orientations Budgétaires présenté pendant le dernier conseil municipal.

- Evolution de la population : éventuelle stabilisation du fait de nouvelles règlementations susceptibles de retarder ou annuler le projet de la zone des Bahuchets.
- Augmentation des plus de 75 ans : nous sommes extrêmement favorables au projet de résidence seniors.
- Prix de l'immobilier : nous souhaitons que la commune développe des solutions afin de garder les jeunes et attirer les « primo accédants ».
- Maîtrise des dépenses énergétiques : nous proposons notamment une réduction de l'intensité lumineuse
- Fiscalité : pas d'augmentation communale mais attention, les contribuables subiront une augmentation du fait de la revalorisation des valeurs locatives cadastrales de + 7,1 % et une augmentation des taux des collectivités territoriales

- (agglomération, département, région) s'ajoutera probablement.
 - Dossiers d'études 2023 : 220 000€ sont prévus dans le DOB. Certains dossiers présentent un montant paraissant démesuré par rapport au chiffreage des travaux (Pêche 25%, office de tourisme 45%).
 - Priorisation des projets : la réfection de la place de la Chapelle (budget 640 000€), est-elle vraiment une priorité quand certains de nos bâtiments, dont la salle Beauséjour, et la voirie réclament une rénovation ?
 - Les travaux de 8 M€ annoncés sont-ils compatibles avec nos capacités d'investissement d'ici la fin de la mandature, alors qu'ils n'intègrent pas les travaux annuels (voirie, accessibilité, éclairage public) et le renouvellement du matériel ?
- En conclusion, le DOB nous semble manquer de précisions sur les évaluations des études, sur le financement des travaux correspondant et le réalisme du planning.

UNE BELLE CÉRÉMONIE DES VŒUX !

Vous étiez presque 400 à nous avoir rejoints pour la Cérémonie des vœux, et nous étions heureux de vous y retrouver ! Mme Éloïse Bourreau-Gobin, maire de Saint-Michel-Chef-Chef, y a présenté ses vœux en présence de M. Joël Guerriau, sénateur de Loire-Atlantique, de M. Yannick Haury, député de notre circonscription ainsi que de Maires et élus des communes voisines qui nous ont fait l'honneur d'assister à la Cérémonie. M. Jean-Michel Brard nous a à son tour adressé ses meilleurs vœux au nom de Pornic Agglo Pays de Retz, dont il est le président, devant les conseillers municipaux enfants et adultes, également présents. Les projets à venir dans notre commune en 2023 ont été évoqués par Mme le Maire et le vote de l'édition 2022 du budget participatif a été lancé avec succès par Rémy Rohrbach, premier adjoint, au cours de la soirée. Chacun a ensuite eu le plaisir de se retrouver autour d'un buffet gourmand, faisant de ces vœux un moment chaleureux et convivial.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2023

Voici les délibérations examinées lors de la séance du 19 janvier 2023 :

- orientations budgétaires 2023 ;
- cession d'une partie du domaine public à Mme Thabard Maryvonne à la Gautrais ;
- adhésion à l'association Plante & Cité, afin de disposer de sources d'information permettant davantage l'innovation et l'amélioration du cadre de vie ;

- changement d'affectation de la destination d'un logement d'urgence ;
- convention pour l'organisation de la Coupe Régionale de Voile.

Le prochain Conseil municipal se tiendra **le 16 mars à 20 h 30**.

→ Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux sur www.stmichelchefchef.fr/comptes-rendus.

Rayonnement touristique et développement culturel

Adjointe : *Anne HONO-TESTU*



DES ANIMAUX À LA MÉDIATHÈQUE !

Sylvine de Sens Émerveille vous proposera chaque mois un atelier de médiation animale le samedi à la médiathèque. Les enfants dès 3 ans pourront rencontrer et câliner de petits animaux. Une petite bulle qui a des vertus bienfaitrices insoupçonnées ! La prochaine séance aura lieu **le samedi 11 février à 16 h**.

→ Entrée libre et sans réservation. Médiathèque Les Lettres de mon moulin, 22 bis rue du Redois, 02 40 27 86 30.

THÉÂTRE : PEUT-ON ÊTRE SINCÈRE EN FAMILLE ?

Les six acteurs des Planches du Redois interpréteront en mars et avril « Sincère à rien », une pièce en trois actes d'Anny Lescalier. Un couple et leur grande fille se lancent pour défi de ne dire que la vérité pendant toute une journée. Mais leurs meilleurs amis et les circonstances de la vie s'en mêlent...

« Sincère à rien », au cinéma le Saint-Michel, les samedis 4, 11, 18, 25 mars et 1^{er} avril à 20 h 30 ; les dimanches 5, 12, 19, 26 mars et 2 avril à 14 h 30 ; les vendredis 10 et 24 mars 2023 à 20 h 30 ; les mardis 14 et 28 mars 2023 à 20 h 30.

→ Tarifs : 7€ (adultes) et 3€ (enfants). Réservations : 06 63 83 63 52 à partir du 15 février 2022 (du lundi au vendredi, de 17h à 20h) ou à l'adresse lesplanchesduredois@orange.fr.



La troupe des Planches du Redois en pleine répétition.



L'AMANITE CHANTE PIAF

L'association Arcop vous propose **le dimanche 12 février à 15 h** le spectacle **L'Amanite chante La Môme**. Isabelle Lemay au chant et Philippe Guyard à l'accordéon vous feront voyager dans le temps avec quelques chansons de leur répertoire habituel. La deuxième partie du spectacle sera consacrée à l'univers d'Édith Piaf.

→ Tarif : 10€. Réservations au 06 09 82 65 96 de 10h à 12h et de 17h à 19h, à leon.spectacle@orange.fr, le samedi sur le marché de Tharon de 11h à 12h et au Canopus avant le spectacle.

RENCONTRE ET FESTIVAL EN FÉVRIER AU CINÉMA



Le 18 février à 20 h 30, le cinéma Saint-Michel aura le plaisir de recevoir le nantais Alan Simon, surdoué aux multiples talents et réalisateur de **Monsieur Constant**. Accompagné par l'acteur principal Jean-Claude Drouot, il présentera son film, dont le casting met l'eau à la bouche (Cali, Danièle Evenou, Mikael Zhigalov, ainsi que le regretté Jean-Yves Lafesse). Après la projection, vous participerez à un échange avec le réalisateur et son acteur principal. De quoi

se sentir VIP le temps d'un débat !

Encore une belle surprise avec le film coup de cœur qui sera projeté **le lundi 6 février, à 18 h !** Le Saint-Michel vous propose en effet chaque mois en avant-première un film soutenu par l'AFCAE (Association Française des Cinéma d'Art et d'Essai) dont le titre sera gardé secret jusqu'à la projection. Enfin, la 6^e édition du Festival Télérama Enfants aura lieu **du 15 au 26 février**. Les jeunes pourront y (re)voir 11 films à l'affiche, comme par exemple **La Petite Bande, Contes de printemps, Titina...** Le tarif unique est de 3,5€ sur présentation du pass. Les séances de 15h30 comprendront un ciné-goûter et une lecture de contes.

Et toujours les sorties nationales, le Ciné-Clic, les avant-premières...

→ Retrouvez tout le programme sur <http://www.stmichelchefchef.fr/cinema>.



● Vie associative

DES VACANCES CRÉATIVES !

Pendant les congés scolaires, Créative Océane vous propose d'encadrer vos enfants de 6 à 14 ans pour un atelier de loisirs créatifs. Celui-ci aura lieu le **mardi 14 février de 14 h à 17 h 30** à la salle de Jade. À l'issue de l'atelier, les jeunes repartiront avec leurs réalisations !

→ Tarifs de l'Atelier Jeunes : 15€, préinscriptions obligatoires par mail à a.creativeoceane@orange.fr avant envoi de confirmation et règlement par chèque.



Ci-dessus, deux des réalisations de l'Atelier Jeunes d'octobre.

DON DU SANG



Chaque année en France, un million de malades sont soignés grâce au don du sang. L'association de Don du sang bénévole de Saint-Michel organise une collecte **le mardi 14 février de 16 h à 19 h 30** au Complexe de la Viauderie. N'oubliez pas de vous hydrater avant de venir, et de vous munir de votre pièce d'identité. Nous vous remercions de votre générosité !

→ Sur rendez-vous à <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>.

● Contacts utiles

Accueil mairie	02 40 64 99 99
CCAS	02 40 64 99 94
Centre Technique Municipal	02 28 53 56 00
Police Municipale	02 40 64 99 92 06 17 58 75 69
Pornic aggro Pays de Retz	02 51 74 07 16
Complexe sportif Viauderie	02 40 27 63 21
Office de Tourisme	02 40 27 82 54
Médiathèque	02 40 27 86 30
École de l'Horizon	02 40 39 98 12
École Ste-Bernadette	02 40 27 81 31

● Appels urgents

Pompiers	18
SAMU	15
Urgences depuis un mobile	112
Gendarmerie Nationale	17
Urgences pour personnes sourdes et malentendantes (accessible par sms)	114
Pharmacie de garde	3234
SOS Médecins	3624
Enfance en danger	119
Violences Femmes Infos	3919

OBJETS PERDUS... ET RETROUVÉS !

Vous avez perdu un objet, qu'il soit de valeur, sentimental ou simplement pratique ? Contactez la mairie, il y a peut-être été déposé par la personne qui l'a trouvé.

→ 02 40 64 99 99 ou mairie@stmichelchefchef.fr.